

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2024-04-18 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis soit au, 750, rue St-Joseph à Saint-Louis, le jeudi 18 avril 2024 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Julie L'Homme, Jessica Lambert, Marguerite Desrosiers, Linda Cournoyer et messieurs les administrateurs Guy Robert, Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Yvon Daigle, Robert Charron, Denis Benoît, Richard Gauthier, Gilles Bernier, Richard Potvin.

Est absente : Annick Corbeil.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alain Jobin, président.

Sont également présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière et monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

4.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

4.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

24-04-20

Sur la proposition de Gilles Bernier

Appuyée par Richard Gauthier

Il est résolu à l'unanimité d'ajouter le point suivant :

4.7.6 Formation – Les renseignements personnels en contexte municipal et les rôles des principaux acteurs du milieu municipal

Et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

4.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2024 (c.c.)

24-04-21

Sur la proposition de Denis Benoît

Appuyée par Linda Cournoyer

Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2024 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

4.4 Rapport d'entretien du réseau

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 12 mars au 8 avril 2024 a été remis aux directeurs pour information.

4.5 Comptes à payer

24-04-22

Sur la proposition de Richard Gauthier

Appuyée par Guy Robert

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 9 avril 2024, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **131 944,36\$**.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de mars et avril 2024 pour un montant de **21 010,89\$** (réf. : liste du 9 avril 2024).

4.6 Correspondance

Aucune correspondance.

4.7 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

4.7.1 Entretien du gazon - Réservoir Saint-David

24-04-23

Sur la proposition de Jean-Sébastien Savaria

Appuyée par Richard Potvin

Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de Boulot Plus pour l'entretien du gazon au réservoir Saint-David, au montant de 1 000\$, payable en deux versements pour la saison estivale 2024.

4.7.2 Entretien du gazon - Surpresseur Saint-Jude

24-04-24

Sur la proposition de Yvon Daigle

Appuyée par Hugo Laporte

Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de monsieur Donald Ménard pour l'entretien du gazon au surpresseur de Saint-Jude, au montant de 225\$ pour la saison estivale 2024.

4.7.3 Entretien du gazon - Surpresseur Saint-Bernard

24-04-25

Sur la proposition de Denis Benoît

Appuyée par Sylvain Lafrenaye

Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de Paysagement Lugi pour l'entretien du gazon au surpresseur à Saint-Bernard, au montant de 175\$, taxes applicables en sus pour la saison estivale 2024.

4.7.4 Barils de récupération d'eau de pluie

24-04-26

Sur la proposition de Richard Gauthier

Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre procède à l'achat de 17 barils de récupération d'eau de pluie au coût unitaire de 98\$, taxes applicables en sus, frais de transport au montant de 200\$, taxes applicables en sus.

Il est également résolu à l'unanimité que les frais encourus soient facturés aux municipalités concernées, selon le nombre respectif de barils de récupération d'eau de pluie.

4.7.5 Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu – Lot 3 218 791 - Demande d'entrée d'eau (c.c.)

Les administrateurs ont reçu copie de la correspondance de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu relative à une demande d'entrée d'eau (lot 3 218 791).

4.7.6 ADMQ - Formation – Les renseignements personnels en contexte municipal et les rôles des principaux acteurs du milieu municipal

24-04-27

Sur la proposition de Linda Cournoyer
Appuyée par Guy Robert

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre autorise madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière, à participer à la journée de formation « Les renseignements personnels en contexte municipal et Les rôles des principaux acteurs en milieu municipal » offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec, le 8 mai 2024 à Beloeil;

Que les frais d'inscription au montant de 385\$, taxes applicables en sus, soient en conséquence acquittés par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre;

Que la Régie rembourse les frais de déplacement et autres frais inhérents sur présentation de pièces justificatives.

4.8 Varia ouvert

4.8.1 Camion - Transit Fourgon Utilitaire T-250 - 2024 (c.c.)

Les administrateurs reçoivent copie des offres d'achat pour un Transit Fourgon Utilitaire T-250.

24-04-28

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a demandé des offres d'achat pour l'achat d'un Transit Fourgon Utilitaire T-250 à trois concessionnaires.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Gauthier, appuyé par Sylvain Lafrenaye et résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre retienne la soumission (référence 15782) de Ford Sorel-Tracy (9384-2540 Québec inc.) étant le plus bas soumissionnaire, pour l'acquisition d'un Transit Fourgon Utilitaire T-250, année 2024, au coût de 67 927,50\$, taxes applicables en sus.

Que, le président et la directrice générale et greffière soient autorisés à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

4.9 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

4.10 Levée de la séance

24-04-29

Sur la proposition de Yvon Daigle
Appuyée par Richard Potvin
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Alain Jobin,
Président

Jacqueline Lavallée,
Directrice-générale et greffière